



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s – SPS-CEA
Centre Pénitentiaire du Mans
Déclaration liminaire – CSA du 3 mai 2025

Le Syndicat Pénitentiaire du Centre Pénitentiaire du Mans souhaite ouvrir ce comité social d'administration en dénonçant fermement les récentes attaques survenues dans plusieurs établissements pénitentiaires à travers le territoire. Ces événements graves viennent une fois de plus souligner l'extrême vulnérabilité de nos structures et le manque criant de moyens pour assurer la sécurité des personnels comme celle des lieux de détention.

Fait particulièrement alarmant, les auteurs identifiés de ces actes violents sont, dans certains cas, déjà incarcérés. Cela démontre une réalité inquiétante : l'institution pénitentiaire est aujourd'hui démunie face à une criminalité qui évolue, s'adapte, et frappe même de l'intérieur.

Ce constat est glaçant. Depuis plusieurs années, nous alertons sur l'intensification des violences, sur les trafics de plus en plus organisés, sur la montée en puissance d'individus déterminés à défier l'autorité de l'administration pénitentiaire. Malheureusement, force est de constater que nos alertes sont restées trop souvent sans réponse concrète.

Les maximes des années passées – telles que « tolérance zéro », « sécurité renforcée » ou « fermeté absolue » – résonnent aujourd'hui comme des formules creuses, face à la réalité du terrain. La réalité, c'est un personnel exposé, un encadrement en tension, et une administration qui ne donne plus les moyens de prévenir, de contrôler, et encore moins de protéger.

Dans ce contexte déjà tendu, nous tenons à exprimer notre incompréhension et notre opposition ferme au projet de création d'un jardin dans le centre de semi-liberté. Une telle dépense est inappropriée et totalement déconnectée des besoins réels du terrain. Nous demandons donc l'annulation immédiate de ce projet, et que les crédits alloués soient redéployés pour renforcer la sécurité, améliorer les conditions de travail des agents, et soutenir les équipes confrontées à une violence quotidienne.

Par ailleurs, nous exigeons le transfert immédiat du détenu DIALLO, auteur d'une agression particulièrement violente sur l'un de nos collègues, violemment frappé d'un coup de tête. Une telle attitude ne peut rester sans conséquence, et le maintien de cet individu au sein de l'établissement représente un risque intolérable pour la sécurité des personnels. Notre message est clair : les agressions d'agents doivent systématiquement entraîner des

mesures fortes et dissuasives.

Il est temps de remettre les priorités à leur juste place. La sécurité des personnels, la maîtrise des détentions et la reconnaissance de la pénibilité de notre mission doivent être les piliers de toute action.

Le bureau local SPS le MANS